

Formation de 1 jour, soit 7h **Comprendre les contrats d'assurance pour optimiser sa couverture face aux risques**

■ Lundi 21 novembre 2022

Ce serait rassurant d'être plus sûr d'être bien assuré !

Objectifs et contenus de la formation

Résultat satisfaction 2021 : 93 %.

- Analyser les contrats d'assurance pour choisir les plus adaptés :
 - Définition et rôle exact des assureurs : Les intermédiaires (agents généraux, courtiers, banquiers...) ; Les mandataires et autres producteurs
 - Composition des contrats : les conditions générales, particulières, avenants et autres documents ; Les différentes pièces échangées avant d'être assuré (proposition, devis, note de couverture).
 - La souscription : à partir de quand est-on assuré ? les déclarations à faire au départ les fausses déclarations et leurs sanctions ; la gestion le paiement des cotisations, les modifications en cours de contrat, notions sur les sinistres.
 - Les résiliations : quand ? comment ? par qui ? à qui ?
- Optimiser la couverture des risques de son exploitation :
 - Les risques liés aux bâtiments (garanties essentielles)
 - Les risques liés aux véhicules et aux matériels
 - Les risques liés pertes aux récoltes et aux animaux
 - Les risques liés aux personnes (exploitants, conjoints, aides, bénévoles, tiers, enfants, parents, salariés, associés) lien avec la MSA
 - Les risques liés aux statuts juridiques des exploitants (EARL, GAEC...)
 - Connaître les éléments essentiels pour négocier un contrat d'assurance
 - Evaluation de la formation
 -

Formatrice responsable du stage et formatrice intervenante
Autres intervenant(e)s

- Sandrine Gautier, formatrice spécialisée en gestion administrative et gestion des entreprises agricoles
- Emilie Riebel Dombey, agent général d'assurance exclusif AXA.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques. Alternance de temps de travail personnel et en groupe et en groupe permettant l'échange sur des mises en situations concrètes et l'appropriation. Dossier pédagogique pour chaque participant

Pré-requis

Aucun

Vite, je m'inscris !

Comprendre les contrats d'assurance pour optimiser sa couverture face aux risques

■ AFOCG33 – Bât A – Parc Descartes – Av. Descartes – 33370 Artigues-Près-Bordeaux
Tél 05.56.31.93.10 – www.interafocg.org – courriel : contact@afocg33.org

■ Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :



Mode d'évaluation	En fin de formation : questionnaire de satisfaction et test d'auto-évaluation des acquis + évaluation du formateur pour mesurer l'atteinte des acquis par les stagiaires pour chaque objectif pédagogique
Modalités d'inscription	Inscription possible par retour du bulletin d'inscription par courrier, par mail, par téléphone, ou de visu.
Coût de la formation	Prise en charge pour les agriculteurs (dont cotisants solidaires) du coût de la formation par le VIVEA (fond de formation). Adhésion requise à l'association : voir fiche tarifs de l'association. Pour les porteurs de projets et les nouveaux installés, une attestation du PPP et une impression du Compte Personnel de Formation (CPF) sont nécessaires. Autres cas : nous consulter.
Horaires	9h30 – 17h
Lieu	Bureaux de l'Afocg33 - Parc Descartes - Bât A – 33370 Artigues-près-Bordeaux



Pour les personnes en situation de handicap, modalités d'accès aux locaux et/ou d'adaptation de la formation pour faciliter l'accès à ces personnes : nous contacter.

Vite, je m'inscris !

Comprendre les contrats d'assurance pour optimiser sa couverture face aux risques

■ AFOCG33 – Bât A – Parc Descartes – Av. Descartes – 33370 Artigues-Près-Bordeaux
 Tél 05.56.31.93.10 – www.interafocg.org – courriel : contact@afocg33.org

■ Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

